



SYNDICAT NATIONAL DES  
FINANCES PUBLIQUES  
Section de l'ARIEGE

À Foix, le 07 / 10 /2020

### **MOTION INTER-SYNDICALE POUR LE CDAS 09**

Monsieur le Président,

C'est le coeur lourd, plein d'amertume et de colère aussi que nous, représentants des personnels venons siéger dans cette instance. Au delà de la symbolique de ces brassards noirs que nous portons, c'est bel et bien du deuil de l'action sociale en Ariège dont nous voulons témoigner au nom de tous les agents du département si injustement privés des prestations qu'elle peut offrir même si très souvent les besoins des agents sont bien supérieurs à l'offre existante. Mais au moins jusqu'à un passé pas si lointain ils pouvaient y prétendre, aujourd'hui ils n'ont plus que leur yeux pour pleurer !

**Alors la faute à qui M.le Président ?** Nous vous laissons le soin d'y répondre mais pour nous clairement c'est le Secrétariat Général inspirateur de cette casse de l'action sociale avec l'aval des Présidents de CDAS. Très certainement vous allez nous dire que vous êtes intervenu à votre niveau pour que le poste de délégué des Services Sociaux soit pourvu en Ariège mais alors pourquoi si peu de concertation, si peu d'informations en direction des organisations syndicales si tel a été le cas ?

Aujourd'hui on nous dit que ça sera vraisemblablement la mission CHORUS devenue entre temps SRA ( structure régionale d'appui ) qui sera en charge de la future pseudo action sociale. Qu'en est il pour l'ARIEGE, qui sont ces personnes et pourquoi ne nous ont-elles jamais contacté ?

**Ce qui est certain c'est qu'à une action sociale de proximité va se substituer une vision purement comptable et déshumanisée de celle ci et très clairement nous n'en voulons pas !**

A ce jour une interrogation majeure subsiste :

- le poste de délégué est-il supprimé ou non reconduit, y a-t-il eu une décision ministérielle formalisant cette suppression entraînant de fait la disparition de l'action sociale dans notre département ?

En privant l'Ariège d'une ACTION SOCIALE digne de ce nom, le Secrétariat Général punit les agents et les discrimine même vis à vis de ceux et celles qui peuvent encore en bénéficier ailleurs sur notre territoire.

**Ce choix là nous le condamnons et le dénonçons avec vigueur !**

- la possibilité de solliciter un autre service de l'État présent en Ariège, à laquelle nous nous opposons fermement

**C'est une situation doublement inacceptable :**

- par la non reconduction du poste, vous choisissez de ne pas garantir la même qualité d'une action sociale ministérielle pour tous les territoires

Choix d'autant plus inadapté en cette période de réformes privant ainsi les agents d'une action sociale au plus près et mise en œuvre par un agent de notre ministère.

- par votre mutisme complet et celui de DRH3C depuis.

Nous vous interpellons aujourd'hui, Monsieur le Président, sur votre obligation de garantir l'action sociale dans le département de l'Ariège.